

CHAMPS D'ACTION

Promouvoir une politique de jeunesse fondée sur les connaissances grâce au développement et à la mise en place d'outils efficaces pour :

- améliorer encore le Centre européen de connaissance sur les politiques de jeunesse (EKCYC) ;
- établir un groupement de chercheurs dans le domaine de la jeunesse à l'échelle européenne (Pool of European Youth Researchers-PEYR) ;
- tenir des séminaires de recherche, des forums et des événements en vue d'améliorer la connaissance dans le secteur de la jeunesse.

Soutenir le travail de jeunesse et améliorer les capacités des travailleurs de jeunesse à l'échelle européenne par :

- la promotion de la reconnaissance du travail de jeunesse et de l'apprentissage informel²;
- le développement d'une formation innovante dans le domaine du travail de jeunesse ;
- les échanges de bonnes pratiques et la promotion de mesures à cet égard (contrôle par les pairs).

Accorder une attention spéciale à la portée géographique des initiatives et à l'application de l'ordre des priorités indiqué ci-dessous :

- les Etats membres du Conseil de l'Europe qui sont candidats à l'adhésion à l'Union européenne (Europe du Sud-Est) ;
- les Etats membres du Conseil de l'Europe qui sont couverts par la politique de voisinage de l'Union européenne (y compris le Partenariat oriental et l'Union pour la Méditerranée) et la Fédération de Russie ;
- autres pays/régions tels que ceux impliqués dans les accords actuels de coopération entre l'Union européenne et l'Afrique.

Collecter, diffuser et fournir les informations et les publications liées aux questions de la jeunesse grâce :

- au portail internet, et notamment celui du Centre européen de connaissance sur les politiques de jeunesse, sa base de données sur les questions liées à la politique de jeunesse européenne et sa rubrique « Informations par pays » ;
- aux modules de formation thématiques T-Kits, au magazine Coyote, aux séries de livres de recherche sur la jeunesse et à la newsletter.



ID 10450

STRUCTURE DE GESTION

→ Conseil d'administration du partenariat

Toutes les décisions sont prises conjointement par les deux partenaires au sein du Conseil d'administration du partenariat qui réunit, au moins une fois par an, des représentants et des observateurs compétents de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe. Les rencontres se tiennent alternativement à Bruxelles et à Strasbourg.

→ Réunion de consultation

Ce groupe comprend des représentants des principales parties prenantes du secteur de la jeunesse, tels que le Forum européen de la jeunesse, les agences nationales du programme « Jeunesse en action » de la Commission européenne et les centres de ressources SALTO reliés aux agences nationales. Ces parties prenantes sont invitées, au moins une fois par an, à contribuer activement à l'établissement du contenu des activités du Partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le CoE.

→ Equipe du Partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le CoE

Les activités menées par le Partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le CoE sont réalisées par une équipe de huit agents responsables de la coordination, de la qualité et de la visibilité des activités.



Council of Europe
Conseil de l'Europe



European Union
Union Européenne

Partenariat entre la Commission européenne
et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la Jeunesse

Equipe du Partenariat pour la jeunesse UE-CoE

c/o Conseil de l'Europe
Direction de la jeunesse et du sport
1, quai Jacoutot
F - 67075 Strasbourg Cedex - France
Tél: (33) 3 88 41 30 77
Fax: (33) 3 88 41 27 78
Courriel: youth-partnership@partnership-eu.coe.int
youth-partnership-eu.coe.int



COUNCIL
OF EUROPE

CONSEIL
DE L'EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Direction de la jeunesse et du sport
1, quai Jacoutot
F-67075 Strasbourg Cedex - France
Tél: (33) 3 88 41 23 00
Fax: (33) 3 88 41 27 77
Courriel: youth@coe.int
www.coe.int/youth



European Commission

COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale pour l'éducation
et la culture
Unité de la politique de jeunesse
Rue de la Loi 200
B-1049 Bruxelles - Belgique
Tél: (32) 2 299 11
Fax: (32) 2 299 40 38
Courriel: eac-info@ec.europa.eu
www.ec.europa.eu/youth

Conception & réalisation Les Explorateurs / Photos © Conseil de l'Europe - Phovoir - 2001, PhotoDisc, Inc.

Juillet
2010
Décembre
2013



youth-partnership-eu.coe.int

Partenariat

pour la jeunesse entre

la Commission européenne

et le Conseil de l'Europe

(« Partenariat pour la jeunesse UE-CoE »)

Council of Europe
Conseil de l'Europe



European Union
Union Européenne

Partenariat entre la Commission européenne
et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la Jeunesse



CONTEXTE

Depuis 1998, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne entretiennent une coopération étroite dans le domaine de la jeunesse.

Cette coopération porte essentiellement sur :

- la mise en place d'une politique de la jeunesse fondée sur des données « scientifiques »,
- la promotion et la reconnaissance du travail dans le secteur de la jeunesse.

Une attention particulière est accordée, d'une part, à la portée géographique des activités et, d'autre part, à la diffusion et à la publication des résultats.

L'implication et la participation étroites des jeunes, des travailleurs de jeunesse ainsi que des chercheurs et des décideurs du domaine de la jeunesse sont essentielles à la réussite du Partenariat pour la jeunesse entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe (Partenariat pour la jeunesse UE-CoE).

Le Partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le CoE se fonde sur le principe d'un engagement équilibré de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe en termes de priorités politiques, de gestion, de financement et de visibilité. Ce principe est fermement établi dans les procédures politiques des deux partenaires :

- pour l'Union européenne : une stratégie intitulée « Investir en faveur de la jeunesse et la mobiliser » et un « Nouveau cadre de la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse »;
- für den Europarat: in der Abschluss für le Conseil de l'Europe : la Déclaration finale de la 8e Conférence des ministres européens responsables de la jeunesse, qui s'est tenue en 2008: « L'avenir de la politique de jeunesse du Conseil de l'Europe : agenda 2020 »;
- pour l'Union européenne et le Conseil de l'Europe : le protocole d'accord signé en 2007, qui fournit un cadre pour une coopération renforcée et un dialogue politique en prenant rigoureusement en compte les avantages comparatifs et les compétences respectives des deux institutions.

L'actuel accord de partenariat entre les deux institutions couvre la période du 1er juillet 2010 au 31 décembre 2013.



OBJECTIFS

Les principaux objectifs du partenariat sont de développer :

L'intégration sociale

- renforcer l'intégration sociale des jeunes, en particulier des plus désavantagés ;
- combattre l'exclusion, les conditions sociales précaires et la marginalisation ;
- améliorer l'accès à l'emploi, l'esprit d'entreprise, l'éducation et la formation ;
- promouvoir le dialogue intergénérationnel et la solidarité, et encourager l'égalité des chances pour tous, surtout pour ceux et celles qui courent un risque d'exclusion ;
- améliorer la santé et le bien-être des jeunes.



La démocratie et des droits de l'homme, la citoyenneté démocratique et la participation des jeunes

- rendre les jeunes conscients des droits de l'homme et promouvoir leur participation dans ce domaine, le volontariat, la citoyenneté démocratique et l'égalité des sexes ;
- traiter les questions liées au développement durable, à l'environnement et aux changements climatiques.

Le dialogue interculturel et la diversité

- encourager le dialogue interculturel et le travail de jeunesse dans un environnement multiculturel, et trouver des réponses au racisme, à l'intolérance et à la discrimination ;
- soutenir la coopération interrégionale et la collaboration en matière de consolidation de la paix ;
- promouvoir la coopération avec des régions situées en-dehors de l'Europe ;
- favoriser la créativité des jeunes et leur participation aux questions culturelles.

GROUPES CIBLES

Les activités du Partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le CoE tendent principalement à répondre aux besoins des jeunes, des personnes-ressources et des acteurs de la politique de jeunesse dans les Etats membres des deux institutions partenaires. Actuellement, l'accent est mis sur les pays couverts par la politique de voisinage de l'Union européenne et ceux concernés par la coopération euroméditerranéenne, mais les deux partenaires peuvent décider de donner également la priorité à un autre pays.



PARTENAIRES

Les activités sont menées directement par l'équipe du Partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le CoE, en coopération avec d'autres organisations dotées d'une expérience pertinente dans ce domaine, telles que les agences nationales du programme « Jeunesse en action » de la Commission européenne, les centres de ressources SALTO, les ministères responsables des questions liées à la jeunesse dans les pays participants, les organismes et instituts de recherche, et le Forum européen de la jeunesse.

ACTIVITÉS

Les principales activités sont des séances de formation, des séminaires de recherche thématiques, des ateliers, des symposiums et des réunions de réseaux rassemblant des travailleurs et des responsables de jeunesse, des formateurs, des chercheurs, des décideurs, des spécialistes et des praticiens sur des thèmes spécifiques. L'objectif est de conduire à un dialogue structuré et à des échanges de bonnes pratiques. Les résultats des activités sont diffusés sur le site internet du Partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le CoE, et dans ses publications.

PUBLICATIONS

Pour optimiser les retombées de l'action du Partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le CoE, les résultats obtenus sont diffusés sur son site internet et dans les publications suivantes :

→ Modules de formation thématiques T-Kits	→ Magazine COYOTE (publié une fois par an)	→ Newsletter du Partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le CoE	→ Livres de recherche

Site internet : <http://youth-partnership-eu.coe.int>

CENTRE EUROPÉEN DE CONNAISSANCE SUR LES POLITIQUES DE JEUNESSE (EUROPEAN KNOWLEDGE CENTRE FOR YOUTH POLICY-EKCYP)

L'EKCYP est une base de données en ligne qui offre au secteur de la jeunesse un point d'accès unique aux connaissances et aux informations relatives à la situation des jeunes en Europe. Il a été développé dans le cadre du Partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le CoE, selon l'approche fondée sur la connaissance de la politique de jeunesse partagée par les deux institutions. Depuis 2008, il fait partie intégrante du site internet du Partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le CoE : <http://youth-partnership-eu.coe.int>.

La qualité de son contenu est régulièrement contrôlée par un groupe d'experts interdisciplinaires (Groupe qualité).

